

Point sur une injustice !...

Nous ne reviendrons pas sur le courrier recommandé confirmant la décision du Chef d'établissement de licencier Carlos pour **cause réelle et sérieuse**.

Les quatre pages de celui-ci énumèrent de manière obsessionnelle les actions et les objectifs qu'aurait dû réaliser Carlos et qui d'après ses hiérarchiques n'ont pas été tenus.

Pour nous, Carlos est victime d'une **injustice** doublement pénalisante : Perte de son emploi et remise en cause de la poursuite de sa formation !...

Lundi matin (28/09), la Direction a confirmé à Carlos ses propositions financières annoncées le vendredi 25/09 pendant le mouvement afin qu'il puisse mener à son terme le cycle de la formation complémentaire qu'il a commencé à l'Université de Dijon depuis lundi après-midi (28/09).

Si cette formation reste financée pendant la durée de son préavis soit pendant trois mois, après c'est l'inconnu ?

A la suite de ce préavis donc, la formation **pourrait**, selon la RH, être prise en charge par les ASSEDIC ?

Une démarche devra être faite, bien sûr, par Carlos avec toutes les difficultés que cela comporte dues à l'éloignement, aux horaires de cours, à la recherche d'une Entreprise d'accueil pour son stage pratique, etc....

De même, la Direction lui a proposé de financer un Cabinet conseil pour l'aider à retrouver un emploi...mais sans garantie de résultats.

La contrepartie, étant pour Carlos de s'engager à ne pas porter son dossier devant les Tribunaux.

Aujourd'hui, nous avons conseillé à Carlos de mesurer les avantages et inconvénients d'une telle transaction avant de donner une réponse définitive à la Direction.

Celle-ci ayant bien, aussi tardé à donner sa réponse (plus de 15 jours !..) pour finalement lui signifier son licenciement à la veille de son départ en formation ?

Si nous n'avons malheureusement pas pu arrêter la procédure de licenciement, il reste encore possible de contester celle-ci devant les Prud'hommes.

Mais la partie est très inégale...

D'un côté Carlos et votre renfort... de l'autre AREVA et ses énormes (**les nôtres !..**) moyens financiers.

Malgré tout le soutien que peuvent apporter les salariés et leurs syndicats, la démarche reste de toute façon une démarche individuelle.

Vous pouvez facilement imaginer que le choix pour Carlos n'est pas facile.

Le soutien apporté depuis l'origine par une **majorité** de salariés et les **2** Syndicats (SUD et CGT) pour dénoncer cette injustice n'a pas été vain et marquera l'histoire de notre Etablissement.

Tout d'abord pour Carlos, qui en ces moments difficiles, ou des « *responsables* » l'ont humilié, en affirmant que son travail, n'était pas celui qu'on lui demandait et qu'il n'y aurait plus sa place dans le Groupe AREVA, le soutien apporté par une grande majorité des salariés l'aura aidé à passer ce cap.

Par ce mouvement qui laissera des traces et doit conduire la Direction à modifier ses méthodes de « management », car ce n'est pas la « communication » faite par celle-ci pour prouver entre-autre pendant ses petits-déjeuners « *conviviaux* » qu'elle écoute les salariés qui sera suffisante pour changer le cours des choses.

Parce que la politique de la Direction, qui est celle de diviser, d'isoler les salariés pour que ceux-ci se sentent coupables et comme cela est trop souvent le cas d'accepter un licenciement dans le plus grand secret... est terminée !..

L'ampleur de cette mobilisation montre que chacun d'entre nous, quelques soient ses difficultés, n'a pas à baisser la tête par rapport aux décisions injustes de la Direction et qu'il peut compter sur la solidarité des collègues de travail.

De plus, la Direction locale relayée par certains de ses Cadres joue un jeu dangereux, ce n'est pas de cette manière que nous concevons les rapports sociaux dans l'entreprise et il est maintenant impératif qu'elle arrête la spirale dans laquelle elle s'est engagée.

Alors, n'oublions pas qu'**ensemble** nous sommes plus forts, qu'**ensemble** nous pouvons faire valoir nos droits et qu'**ensemble** nous pouvons contribuer à faire changer les choses à T&D MACON.

Nous vous remercions encore une fois pour votre réaction et pour votre mobilisation exemplaire **face à cette injustice** !..

Carlos remercie aussi toutes les personnes pour leurs messages de soutien et les nombreuses marques de sympathie...

Nous reviendrons vers vous pour vous tenir informé lors de chaque évolution du dossier.

A SUIVRE...

MACON, le 5 octobre 2009

Contact :
Syndicat Sud AREVA – Bd. De la Résistance 71040 MACON CEDEX 9
Courriel : sud.macon@areva-td.com